

## COMMUNE DE LUTRY





#### Collecte des déchets organiques

# Un nouveau service offert aux habitants de la Commune de Lutry

Une collecte des déchets organiques (crus et cuits) provenant des ménages est proposée dès le 1er mars 2015 dans tous les écopoints de Lutry.

Dès le 1er mars 2015, vous avez la possibilité de trier et de séparer les déchets organiques ménagers des déchets incinérables et de les amener dans les containers de couleur brune prévus à cet effet dans les 10 écopoints du territoire communal.

Un tiers du contenu d'un sac poubelle étant composé de déchets organiques méthanisables (épluchures, reste de repas, aliments non consommés), cette nouvelle collecte vous permettra de diminuer de façon conséquente le volume et donc le coût de vos sacs poubelles. De plus cela permettra de produire:



### Du biogaz qui possède de nombreux avantages:

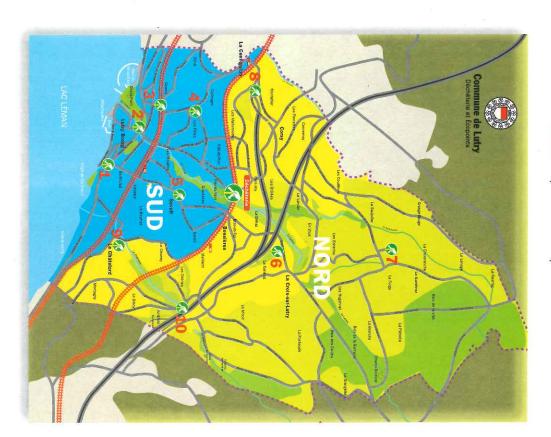
- Il est renouvelable.
- Son acheminement est simple puisque la production est locale
- Il ne libère pratiquement pas de soufre comparé aux énergies fossiles et rejette 40 % en moins de gaz à effet de serre.
- Source renouvelable qui n'émet pas de résidus provenant des ressources fossiles (essence, diesel).

#### Du compost

Le financement de cette collecte est assuré en grande partie par l'économie des frais d'élimination de ce type de déchets. La Commune doit débourser environ CHF 180.— pour faire incinérer une tonne d'ordures ménagères et environ CHF 100.— pour transformer des déchets organiques en biogaz. Cette économie de CHF 80.—/tonne compense en grande partie le coût du transport de cette nouvelle collecte. Ces déchets seront, dans un premier temps, apportés à la SATOM à Roche qui les traitera en attendant la construction de l'usine de méthanisation à la Coulette prévue courant 2016.

#### Où déposer vos déchets organiques

Dans tous les containers bruns déposés aux écopoints suivants:



- Quai Vaudaire
- Parking de la Combe
- Route de Taillepied
- 4. Les Pâles (places de parc)
- T Contract and
- Savuit

- La Croix/Lutry, ch. de Savoie
- Echerins (Nord du collège)
- . Conversion (ch. des Marionnettes)
- Châtelard (places de parc)
- 10. Les Moines (jonction Daley)

### Comment trier mes déchets organiques?

Une des solutions est de vous munir d'une petite poubelle de couleur verte que l'on peut munir d'un sac COMPOSTABLE et non biodégradable qui peut être placé dans votre cuisine ou sur votre balcon.

Le stockage de ces sacs doit être effectué dans un endroit sec, à température ambiante sans quoi les sacs peuvent perdre de leur résistance.

Les sacs compostables sont adaptés pour une utilisation dans les 18 mois après leur achat.

Le sac, une fois utilisé, garde ses performances encore une semaine.

#### Où pouvez-vous vous procurer des sacs compostables et des poubelles vertes?

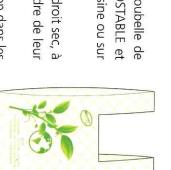
Les membres de l'ASIC (Association Suisse des Installations de Compostage) recommandent d'utiliser des sacs composables avec un grillage blanc (nid d'abeille) afin qu'ils soient plus aisément identifiables lors du compostage.

Vous trouverez ces sacs compostables, ainsi que les poubelles, en vente dans les grandes surfaces ou auprès de la société Bio Apply



Vous pouvez aussi utiliser d'autres récipients pour acheminer vos déchets organiques aux écopoints telles que les petites poubelles vertes qui se trouvent dans la plupart des cuisines. Avec ce type de poubelle fermée, les déchets sont simplement déversés dans les containers sans l'usage d'un sac compostable.





## Les autres types de déchets SONT INTERDITS.

sont pas à mélanger aux déchets organiques. méthanisables. Les types de déchets tels que plastique, alu, PET, métal, verre, papier, sac plastique, sac biogradable, etc. ne Cette filière de tri des déchets n'est viable qu'à la seule condition de collecter une matière première exempte de produits non

En effet, si ceux-ci sont pollués, même en très faible quantité, par des produits non méthanisables, ils seront considérés comme inaptes à la méthanisation et devront être acheminés dans une usine d'incinération avec comme conséquence de dans l'obligation de la supprimer compromettre la viabilité économique et écologique de cette nouvelle collecte et la commune se verra

Pour que cette collecte de déchet organique soit reconduite d'année en année, il est donc indispensable de respecter scrupuleusement ces conditions de tri-

Ci-contre, une photo de déchets organiques pollués de sacs plastiques, impropres à la méthanisation et au compostage.



#### Que récupérer?

valoriser les déchets organiques ménagers (méthanisables) énumérés selon la liste ci-dessous : Contrairement aux déchets compostables collectés à la déchèterie de Flon de Vaux, cette collecte permettra également de

*	×	Feuilles mortes
4	×	Branches
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	×	Gazon
×	*	Coquillages et crustacés
×	4	Sachets de thé sans l'agrafe
<b>×</b>	4	Cendres froides (pas de mégots)
×	4	Litière d'animaux domestiques
. <b>X</b>	4	Vaisselle compostable
X	4	Viande, os et poissons
×	*	Restes de repas
×	4	Pain sec
	4	Sacs compostables et non biodégradables
4	*	Coquilles d'œuts
4	<	Fleurs
4	4	Marc de café
4	× .	Agrumes
4	×	Fruits
4	*	Epluchures
A	<	Légumes
Déchèterie de Flon de Vaux	Collecte aux écopoints	Déchets organiques